

*Initiatives ministérielles*

tifs pour exposer la façon dont ils entendent réagir à ces changements.

J'ai déjà fait des déclarations depuis que je suis à la Chambre, mais je vais maintenant en faire une dont je suis absolument certain. Je suis habituellement certain des déclarations que je fais, mais je n'ai pas toujours l'assentiment de mes collègues. Cette fois-ci, je sais qu'ils seront d'accord pour dire que jamais auparavant nous n'avons été témoins, sur la scène internationale, de changements aussi profonds que ceux qui ont bouleversé l'Europe de l'Est au cours des dernières semaines de la décennie et, en fait, des premiers mois de 1990. Les peuples des pays satellites de l'Union soviétique ont secoué leurs chaînes. Nous nous en réjouissons beaucoup. Nous avons l'impression qu'ils adopteront notre mode de vie, qu'ils partageront nos convictions, qu'ils accepteront nos valeurs et qu'ils voudront faire les choses à notre manière. Habituellement, je suis de ceux qui ne saisissent pas rapidement ce type de chose.

Ces changements sont à ce point imprévus et spectaculaires qu'on doit bien se demander, à l'OTAN, quelle orientation il faut maintenant prendre. L'Alliance n'est probablement pas en plein désarroi, mais je suis certain que les dix plus importants sujets de discussion, pendant les réunions, dans les couloirs et dans les bureaux de l'OTAN, entre les ambassadeurs, dans les pays membres comme dans les rencontres internationales tournent autour de la question suivante: «Comment allons-nous nous réorganiser?».

Les planificateurs militaires et diplomatiques ainsi que ceux qui rédigent des livres blancs doivent bien se demander quel est l'avenir des organisations militaires. Quel est l'avenir des Forces armées canadiennes dans cette nouvelle décennie? Je ne vais pas profiter de cette occasion pour vous donner mon opinion sur un livre blanc désordonné, périmé et inapproprié. Je dois dire en toute franchise que je compatis un peu avec le ministre de la Défense nationale, ses planificateurs, ses rédacteurs et ses stratèges qui doivent produire aujourd'hui un livre blanc qui pourrait n'être valable que pendant quelques jours.

Je ne saurais m'asseoir sans dire aussi que même avant que le monde change, il y avait bien des choses qui indiquaient que, même à l'époque où l'on préparait le

livre blanc et où l'on faisait les évaluations stratégiques, on n'avait pas la volonté de tenir les promesses faites aux Canadiens et aux gens en uniforme, qui pensaient que certains des problèmes des années passées seraient résolus. La déception a été grande et les récents événements, plutôt que d'améliorer les choses, ont rendu la situation internationale dans laquelle nous nous trouvons encore plus complexe et plus déconcertante.

Il y a réellement une poignante comparaison à faire entre les objectifs de cette mesure législative qui vise les civils dans les zones de guerre et les circonstances où l'armée intervient au Canada pour sauver des vies et peut-être éviter le pire. Je parle un peu d'après mes expériences, des expériences heureuses dans certains cas, tristes dans d'autres.

Je veux parler des quelque 9 000 opérations de recherche et de sauvetage qui ont lieu chaque année au Canada. Ce nombre peut varier d'environ 10 p. 100 en plus ou en moins, mais 9 000 est la moyenne actuelle. Il y a des incidents maritimes, aériens et autres. Il y a aussi, évidemment, les vols de secours effectués presque inévitablement par les hommes et les femmes des Forces canadiennes et qui permettent souvent de soulager la douleur, la souffrance et la peine et même, dans certains cas, de sauver des vies.

Quand nous étudions ce genre de projet de loi, quand nous nous préoccupons des personnes, de la dignité humaine et des droits de la personne dans les autres pays, nous ne devrions pas oublier que nous avons d'abord le devoir de faire le maximum pour organiser, structurer et répartir le mieux possible nos forces entre leurs différentes bases. Cet objectif devrait revêtir une grande importance. Il devrait avoir la priorité sur les budgets, les dollars et les politiques: enfin, sur tout, monsieur le Président, parce qu'il concerne aujourd'hui des êtres humains et leurs vies ici, au Canada, en temps de paix.

• (1240)

C'est dans ce contexte que je demanderais une fois de plus au ministre de la Défense nationale de s'assurer que la décision de renoncer à l'avion Tracker et de réinstaller ailleurs les unités de recherche et de sauvetage de Summerside a été aussi bien pesée que possible et de vérifier encore une fois si nos chances de sauver une vie dans les 9 000 interventions que nous effectuons chaque année